

Viviane Couzinet - Patrick Fraysse

Bibliographie et bibliographes en France: des revues pour la circulation de la science

Le mot “bibliographie” est d’abord attribué à la production de livres en Grèce antique comme le rappelle Jean Meyriat (1993) suivant en cela Paul Otlet (1934). Par la suite, au XVIII^e siècle il porte sur l’étude des manuscrits et «de fait le terme a longtemps désigné de façon générale la connaissance du livre» objet premier de la mise en circulation des idées et des connaissances.¹ Progressivement le mot est étendu à l’ensemble de la production écrite, l’étymologie *biblion* renvoyant au document écrit. Or le développement des sciences et des techniques, et en particulier dans le contexte de l’après Deuxième guerre mondiale, aussi bien pour les réparations que pour comprendre les enjeux de la guerre froide qui a suivi, a conduit à améliorer la diffusion des avancées scientifiques. C’est ainsi que la nécessité d’être informé au plus vite conduit à la multiplication du nombre de revues. D’après les sociologues (Callon, Latour) elles sont le média qui porte la science en train de se faire et la science faite la plus récente. Faire connaître l’existence des articles qui les constituent devient alors indispensable. Comment participe t-on à ce mouvement

¹ Meyriat 1993.

en France? Plus largement comment les chercheurs en sciences de l'information et de la communication, disciplines jointes dans notre pays, se sont-ils emparés des outils bibliographiques de diffusion de ce qu'il est convenu de nommer l'information scientifique et technique (IST)?

Pour dresser un panorama de la position et de la production française dans ce domaine nous proposons d'examiner trois aspects de la bibliographie. Un aspect théorique tout d'abord afin de la situer dans la manière dont elle est abordée et réalisée. Ensuite, un aspect historique pour mettre en évidence l'action de Jean Meyriat, fondateur de la science de l'information en France. Enfin un aspect institutionnel montrera l'évolution actuelle de ce que l'on désigne par bibliographie. Cette étude sera agrémentée d'exemples concrets qui illustreront la démonstration.

1. *La bibliographie en France*

1.1. *Bibliographie et bibliologie: une indistinction*

L'application du terme bibliographie était réservée au recensement de livres et par extension à toute forme d'imprimé original ou reproduit par quelque moyen que ce soit comme l'indique son étymologie grecque *biblion*, livre, et *graphein*, écrire. Les manuscrits étaient donc exclus de la définition. Cependant des travaux estiment que le catalogue systématique des manuscrits de la bibliothèque d'Alexandrie, établi par Calimaque au III^e siècle av. J.C., peut être considéré comme un des premiers répertoires bibliographiques² tout comme le *De libris propriis* de Galien, médecin grec du II^e siècle.³

En France Gabriel Naudé (1600-1653), bibliothécaire de Richelieu puis de Mazarin, est pour certains auteurs le premier à donner son

² Frieden 1934.

³ Provansal 1997.

sens actuel au mot bibliographie dans sa *Bibliographia politica*, parue en 1633. Pour d'autres il s'agit d'un religieux de l'ordre des Carmes, Louis Jacob de Saint Charles, qui, en 1646, a rédigé la *Bibliographia gallica*.⁴

Les premiers répertoires étaient consacrés aux écrivains et à leurs œuvres et s'apparentaient aux dictionnaires bio-bibliographiques manuscrits. Ils étaient complétés de textes qui souvent précisaient la biographie de l'auteur, retraçait le contexte de production, portait un regard critique sur l'œuvre, parfois sur l'éditeur. Ce travail d'accompagnement leur vaut le nom, suivant le cas, de bibliographie analytique et de bibliographie critique ou raisonnée. Ceci leur vaut aussi d'être qualifiées d'auxiliaires de l'histoire culturelle, de l'histoire littéraire et des sciences de l'information et de la communication (SIC). Pour cette dernière elle peut également être un objet d'étude car les recensements et la mise en visibilité de la production qu'elles proposent permet de suivre l'évolution des sciences ou des techniques et d'observer les intentions de cette mise en partage des savoirs dans des contextes précis.⁵

Les premiers théoriciens de la science du livre et des bibliothèques désignent leurs travaux par «bibliographie». Le *Discours sur la science bibliographique et sur les devoirs du bibliothécaire* publié en 1782 par Jean-François Née de la Rochelle, libraire parisien, le *Traité élémentaire de bibliographie* de S. Boulard, imprimeur-libraire, paru en 1804-1805 ou encore le *Cours élémentaire de bibliographie* de C.-F. Achard, bibliothécaire, paru en 1806-1807, étudient le livre. L'histoire de la typographie et des premiers imprimeurs, le catalogage et les classifications, les mesures de conservation, les droits et devoirs des bibliothécaires y sont examinés. Les rapports rédigés après la Révolution française, afin d'aider au recensement et au catalogage des biens nationalisés, par le chef du Bureau bibliographique de Paris, Urbain Domergue, et par Henri Grégoire, évêque constitutionnel de

⁴ Frieden 1934.

⁵ Couzinet 2011.

Blois, montrent au travers des instructions et des recommandations, que technique bibliographique et science du livre étaient inséparables.⁶ Les bibliographies constituent alors la mémoire de la production intellectuelle et recensent le patrimoine bibliologique.

1.2. *Bibliographie et bibliologie: un art et une science*

En France Etienne Gabriel Peignot (1767-1849) est vu comme le premier à avoir publié un ouvrage portant dans son titre le mot bibliologie, *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, 1802. D'après cet auteur la bibliographie, telle qu'il l'a décrite dans son *Répertoire bibliographique universel*, 1812, n'est qu'une branche de la bibliologie. Elle se centre sur les répertoires de livres et se divise en bibliographie générale et en bibliographie spécialisée.⁷ Cependant si des recherches, conduites à la fin des années 1980, ont montré que le terme bibliologie était déjà utilisé par un bibliographe du XVIIIème siècle, l'abbé Rive, pour ce dernier et pour Gabriel Peignot elle est la science du livre.⁸

Cette séparation entre art et science est entérinée par la définition élaborée par Charles Mortet, premier titulaire de la chaire de bibliographie à l'École des Chartes en 1897. Pour lui il s'agit bien de «l'étude des répertoires dans lesquels les livres sont décrits et classés et auxquels on doit constamment recourir soit pour identifier des livres, soit pour s'enquérir de ce qui a été publié sur un sujet».⁹ Dès 1895, cette École avait scindé l'enseignement sur les services des bibliothèques et des archives en deux cours, l'un sur la bibliographie et les services des bibliothèques l'autre sur le service des archives.¹⁰

En 1934, Paul Otlet dans son *Traité de documentation* définit la bibliographie comme la description des livres, mais il précise que ce

⁶ Malclès 1984.

⁷ Malclès 1977.

⁸ El Yousfi 1988

⁹ Malclès 1977, p. 9-10.

¹⁰ *Ivi*, p. 9.

dernier «(Biblio ou document ou gramme) est le terme conventionnel employé [...] pour exprimer toute sorte de document» (p. 9). Ceci lui permet, de faire de bibliologie et de documentologie des synonymes couvrant les «sciences du livre et de la documentation». Il dit également que la bibliologie est la science théorique, comparative, génétique et abstraite, embrassant tous les livres, toutes les espèces et toutes sortes de documents». C'est également cette séparation qui est retenue par Louise-Noëlle Malclès, conservateur de bibliothèque et auteur d'un livre de bibliographie qui fait référence dans ce domaine. Pour les spécialistes la bibliographie, se rapporte donc aux répertoires malgré une indifférenciation entre science et technique qui va durer dans les dictionnaires de la langue française jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

On doit l'ouverture de l'enseignement de la bibliographie fondamentale pour les bibliothécaires à Julien Cain, historien, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale comme le précise Louise-Noëlle Malclès, dans la dédicace de la 4^{ème} édition¹¹ de son livre consacré à ce sujet mais elle ne donne ni la date de l'ouverture de ce cours ni son lieu. On peut néanmoins supposer qu'il s'agit de 1963, date de la première édition de son *Cours de bibliographie*¹² et de la création de l'École nationale supérieure de bibliothécaires (ENSB). Ainsi la séparation entre bibliographie et bibliologie est entérinée dans la formation des professionnels des bibliothèques.

1.3. La Bibliographie dans la recherche scientifique

Le mot bibliographie a plusieurs sens dans la langue française. Il désigne l'art de sélectionner des écrits et d'en rédiger les notices, de les ordonner suivant un ordre préétabli – ordre alphabétique des noms d'auteurs ou ordre thématique – et de proposer des index

¹¹ Le titre de ce livre est passé de *Cours de bibliographie* à *Manuel de bibliographie*.

¹² Louise-Noëlle Malclès a enseigné la bibliographie à l'ENSB (*Introduction*, 3^{ème} édition du *Manuel*, p. 10).

qui faciliteront la recherche documentaire au sein de répertoires. Il désigne également le résultat de cette activité.

Les répertoires bibliographiques imprimés sont considérés comme les ancêtres des banques de données textuelles,¹³ dont on précise parfois qu'elles sont des «banques de données bibliographiques». Le livre y est moins présent que les articles de revues. Il faut dire que dès le XVII^e siècle, la correspondance du Père Marin Mersenne (1588-1648) et plus tard celle de Jean Le Clerc (1657-1730), entretenue avec des savants d'Europe, comme mode d'échange sur les avancées scientifiques, avait préparé l'arrivée de la revue et à ses recensions de la production éditoriale. Le *Journal des Sçavans*, paru à partir de 1665, se présente comme une bibliographie internationale, sélective et commentée.¹⁴ Par la suite cette forme périodique de diffusion de la science se développe à tel point que leur nombre était estimé à un million en l'an 2000. Le développement industriel, des progrès techniques mais aussi la nécessité de relancer les économies nationales après les guerres mondiales invite à accélérer la circulation des informations. La revue, plus rapide à élaborer et aux parutions régulières paraît plus adaptée que le livre. Dans ce même mouvement la spécialisation s'intensifie. Des bibliographies de revues paraissent sous formats imprimés jusque dans les années 1970 mais nombre d'entre elles sont déjà des banques de données électroniques. A titre d'exemple on peut citer le *Catalogue collectif des périodiques du début du XVII^e siècle à 1939 conservés dans les bibliothèques de Paris et dans les bibliothèques universitaires des départements* édité à partir de 1967 par la Bibliothèque nationale. Désormais l'élaboration partagée entre plusieurs bibliothèques et informatisée permet de produire de grandes recensions. Ainsi *BN-Opale* est le catalogue des fonds imprimés de la Bibliothèque nationale de France des livres publiés depuis 1970 et des périodiques paraissant depuis 1960.¹⁵

¹³ Provansal 1997.

¹⁴ Malclès 1984.

¹⁵ Provansal 1997.

Par ailleurs, le mot bibliographie sert aussi à désigner, dans le langage courant, la liste des documents consultés pour produire un écrit ou une recherche scientifique.¹⁶ Elle est utile, voire indispensable, pour délimiter le domaine d'étude, elle contribue à la construction personnelle de l'objet de recherche, des hypothèses de départ et à la validation des résultats. Elle vise à situer l'objet étudié dans des théories, des avancées parfois des controverses, elle montre l'affiliation à une discipline ou au moins à un corps de disciplines (sciences humaines et sociales ou sciences, techniques et médecine) on pourrait dire alors qu'un chercheur est d'abord bibliographe. Cette omniprésence se reflète dans les appels de notices situés dans le corps des textes et dans la liste d'œuvres placée en fin d'écrits universitaires et de recherche, dont l'organisation la plus courante est celle fondée sur l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Pour Jean Meyriat il ne s'agit pas là de véritables bibliographies et il conseille de réserver le terme aux répertoires autonomes ou à celles qui sont annexées à des livres ou à des revues.¹⁷ Pour lui la variété la plus élaborée des bibliographies est critique et représentée par les «bilans bibliographiques» ou «états de l'art».¹⁸ Au long de sa carrière il prendra une part importante dans la rédaction de ce type de bibliographie.

2. Un bibliographe et bibliologue français: Jean Meyriat

2.1. L'homme

Jean Meyriat, enseignant chercheur, né en 1921, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques, entre à l'Institut des sciences politiques (IEP) à Paris à partir de 1946 pour

¹⁶ Provansal 1997.

¹⁷ Meyriat 1993, p. 551.

¹⁸ Jean Meyriat oppose art et science dans sa réflexion sur les bibliographies il a évacué cette distinction dans la terminologie qu'il avance ici.

y enseigner. Parallèlement on lui confie la direction du service de documentation de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). A la suite du départ du directeur de la bibliothèque de cette fondation il entreprend un regroupement en un seul Centre documentaire. Sous son impulsion l'activité bibliothéconomique se transforme pour donner plus de place aux documents autres que les livres et pour développer les prestations offertes aux usagers. C'est ainsi que ce Centre sera désigné en 1980 Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) par le Ministère de l'éducation nationale, c'est à dire centre de référence sur la science politique à l'échelle nationale, et que sa notoriété internationale s'amplifie.

Jean Meyriat est également co-fondateur en 1952, avec un historien, Jean-Baptiste Duroselle, comme lui enseignant-chercheur à l'IEP, du premier laboratoire de recherche de cet Institut, le Centre d'études et de recherches internationales (CERI). Il travaille des questions de droit et de politique internationale et obtient l'appui du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

A partir des années 1950 à la demande d'un autre historien, Fernand Braudel, il donne des conférences à l'École pratique des hautes études (EPHE) sur "la théorie de la documentation". Il devient directeur d'études dans cette École, en 1962, et dirige les premières thèses en documentation.¹⁹ La même année il rencontre Robert Escarpit, enseignant chercheur en littérature comparée à l'Université de Bordeaux, dans le cadre d'un projet d'écriture d'un ouvrage sur le livre en France porté par Julien Cain, directeur de la bibliothèque nationale, et par Henri-Jean Martin, historien également directeur d'études à l'EPHE. Jean Meyriat s'engage alors avec Robert Escarpit, Robert Estivals spécialiste du livre également universitaire à Bordeaux, dans la construction d'une discipline nouvelle les sciences de l'information et de la communication (SIC). C'est sous cette appellation et avec l'appui, pendant un temps, de Roland Barthes et

¹⁹ Couzinet 2000.

d'autres enseignants chercheurs que la reconnaissance académique a lieu en 1975.²⁰

Pendant toute sa carrière il mènera de front activité d'enseignement, direction du Centre de documentation et activité de recherche. A cela il faut ajouter une implication institutionnelle qui le conduira à présider une association professionnelle, l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS) et à présider le conseil national des universités²¹ pour les SIC. Il est également investi auprès de l'UNESCO où il rédige des rapports, anime un conseil et élabore des répertoires. Mais Jean Meyriat sera un des pionniers de l'élaboration de répertoires à partir de revues. En effet aux lendemains de la 2eme Guerre mondiale, l'accent est mis par les pouvoirs publics sur la nécessité de faire circuler l'information permettant de relancer les économies nationales pour faciliter la reconstruction des infrastructures et des logements, donner des emplois et nourrir la population.²² La revue paraît être le média le plus adapté pour «diffuser au fur et à mesure les résultats de la recherche dans ce qu'ils ont de plus neuf».²³ C'est donc essentiellement sur elle que Jean Meyriat se focalise.

2.2. *Le bibliographe*

L'activité bibliographique conduite au Centre de documentation avec ses collaborateurs et au CERI avec les autres chercheurs n'est pas présentée ici de manière exhaustive. Le fonds documentaire personnel qu'il nous a légué, 15 m3 de documents, est en cours de dépouillement. Il s'agit pour nous de porter un double regard sur le bibliographe fabricant des répertoires et soucieux d'apporter un appui aux chercheurs et sur le chercheur qui prend de la distance par

²⁰ Couzinet - Marteleto 2011.

²¹ Ce conseil (CNU), organisé en disciplines académiques gère les carrières des enseignants chercheurs (qualifications et promotions) et définit les périmètres disciplinaires.

²² Macedo Kerr Pinheiro - Thiesen - Couzinet 2008.

²³ Meyriat 1972.

rapport à son activité et se risque à théoriser car pour lui les techniques utilisées par les professionnels de l'information «dépendent, pour leur maintenance et leur renouvellement, des acquisitions d'une connaissance fondamentale».²⁴

Son poste à la FNSP et son intérêt pour la science politique, plus particulièrement pour les relations internationales, auxquelles il apporte plusieurs contributions visant à développer le droit comparé, lui permettent de proposer plusieurs formes de bibliographies. On peut noter la *Bibliographie courante sur fiches d'articles de périodiques*; le *Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine*; les rubriques bibliographiques de la *Revue française de science politique*; la *Liste mensuelle d'acquisitions de la bibliothèque de FNSP*.

Il fera une critique du livre de Louise-Noëlle Malclès pour en souligner l'intérêt.²⁵ Il rappelle la position de cet auteur. Pour lui elle participe au renforcement du lien entre la science et technique bibliographique et si la bibliographie ne peut être qualifiée de science elle en pratique les méthodes, la rigueur et ses exigences. Il rappelle aussi l'utilité de ce cours non seulement pour les candidats au concours du Diplôme supérieur de bibliothécaire (DSB), pour lesquels il devient une matière de formation, mais aussi pour tous les étudiants auxquels il doit éviter les erreurs et les pertes de temps. Il le qualifie de "guide commode" et "très sûr". La qualité du travail est donc mise en avant et les reproches qu'il lui adresse, qu'il nomme "querelles de détail" sont relatifs à la place minimale attribuée à la science politique en même temps qu'il lui reconnaît qu'il était impossible d'entrer dans les détails de toutes les disciplines.

Il publie dans la «*Revue française de science politique*» des "bilans bibliographiques" qui peuvent compter jusqu'à une quinzaine de pages suivies d'une centaine de références organisées. Par exemple sa contribution au numéro 2, d'avril-juin 1957, intitulé *L'Espagne*

²⁴ Meyriat 1994; Couzinet - Fraysse 2018.

²⁵ Meyriat 1956.

*contemporaine, Etats des travaux*²⁶ comporte une synthèse de 17 pages suivie de 139 références bibliographiques, réparties en thématiques: généralités, pensée politique, institutions et vie politiques, politique extérieure, problèmes religieux, problèmes de population, problèmes économiques, politique économique, problèmes sociaux.

En 1960, il crée une collection intitulée *Bibliographies françaises de sciences sociales* qui se centre sur «une documentation spécifique sur une matière intéressant particulièrement la France, ou pouvant constituer un apport français au progrès général des sciences sociales». A partir de 1968 elle se divise en trois séries énoncées dans le projet éditorial.²⁷ La première série *Bibliographies spécialisées* signale les travaux français en sciences sociales. Cette série a été anticipée par la publication de bibliographies sur la science politique en France, l'administration française, les sociétés rurales françaises. La deuxième série est constituée de *Répertoires documentaires*. Elle s'adresse aux étudiants, aux chercheurs non confirmés et aux non spécialistes. Son objectif est «d'apporter, sans périodicité régulière, une documentation spécifique sur une matière intéressant particulièrement la France, ou pouvant constituer un apport français au progrès général des sciences sociales».²⁸ Chaque chapitre porte sur une catégorie particulière de document (bibliographies courantes, encyclopédies et dictionnaires spécialisés, recueils de chiffres et de données, répertoires d'institutions...) et est introduit par un court paragraphe donnant des indications sur le type d'information contenu et ce qu'il permet de faire. Les notices sont accompagnées de deux paragraphes décrivant le contenu et le mode de classement interne. Parfois s'y ajoutent des remarques sur la langue ou les délais de parution. On peut citer par exemple celui publié en 1971.²⁹ Enfin la troisième série est un ensemble

²⁶ L'Espagne contemporaine, états des travaux. *Revue française de science politique*, vol VII, n. 2 (1957), p. 405-432.

²⁷ *Guide sommaire des ouvrages de référence en sciences sociales*, 1968, page en vis à vis de la page de titre.

²⁸ Projet éditorial de la collection.

²⁹ Meyriat - Saintville 1971.

de *Guides de recherches* centrés sur «un pays étranger, une région du monde, un problème d'intérêt particulier» et donne des informations sur «les sources documentaires, les travaux récemment publiés et les tendances de la recherche» comme le montre le *Guide sommaire des ouvrages de référence en sciences sociales*.³⁰ Toute la collection est éditée par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Au sein de l'UNESCO il participe à l'élaboration de la *Liste mondiale des périodiques spécialisés dans les sciences sociales* dans le cadre des travaux entrepris par le Comité international pour la documentation des sciences sociales, comité dont il est le secrétaire général. L'objectif est de produire un «instrument de travail pour les spécialistes du domaine» leur permettant d'identifier les revues qui leur seraient utiles dans leurs recherches mais aussi de servir d'ouvrage de référence pour des publications bibliographiques. Il peut contribuer à l'élaboration de catalogues collectifs et est utile aux bibliothécaires et aux documentalistes.³¹ Ce répertoire comporte des descriptifs des divers titres de revues retenues et est complété par des index (index de titres, index des institutions, index des sujets). Des critères d'entrée dans la liste sont précisés dans la préface «les seuls périodiques cités sont ceux qui présentent un caractère scientifique, c'est à dire qui publient régulièrement des études et des articles originaux écrits par des universitaires ou par des spécialistes des disciplines considérées» ce qui exclut les publications «qui fournissent des matériaux, si utiles soient-ils pour les sciences sociales, sans contenir des études systématiquement conduites selon des méthodes scientifiques». Il est encore précisé que sont exclus «les journaux, quotidiens et hebdomadaires... les seuls hebdomadaires cités sont ceux que publient des instituts de recherche» et les disciplines concernées sont énumérées.³² Afin de ne pas créer des doubles emplois des renvois sont faits à d'autres répertoires spécialisés comme au *Catalogue*

³⁰ Meyriat 1968.

³¹ Liste mondiale 1953.

³² Meyriat - Viet 1966.

international des sources de documentation juridique.

Cependant si Jean Meyriat s'est montré très actif du point de vue de la création de répertoires il sépare technique de description, accompagnée d'éléments sur le contenu, du travail scientifique sur les documents.

2.3. *Le bibliologue*

Jean Meyriat a conduit des recherches sur les documents écrits avec Robert Estivals. Si ce dernier s'est penché sur le livre ce n'est pas le centre d'intérêt majeur de Jean Meyriat. Ses travaux tendent à définir la science du document, la documentologie, par rapport à la bibliologie. La distinction, qu'il pose entre ces deux sciences, fait qu'il ne les considère pas comme synonymes contrairement à Paul Otlet. Toutes deux font partie, pour lui, de la science des médias, ou médiologie, au même titre que les études de presse ou l'iconologie, et appartiennent à la famille des sciences de la communication.³³

L'œuvre scientifique de Jean Meyriat porte essentiellement sur le document en tant qu'objet social recouvrant toutes les formes d'écrit ou en tant qu'objet concret non élaboré pour informer mais qui peut sous certaines conditions apporter des informations. Sa participation à l'ouvrage collectif, sur le *Livre français* porte d'ailleurs sur un chapitre intitulé *Les non-livres*. Ceci inclut toutes formes d'écrits: publications officielles, revues, rapports scientifiques et techniques «ce qu'il qualifie de 'quasi-livre' – les périodiques monographiques –, et 'd'avant-livre' – les écrits académiques avant leur publication».³⁴

Dans un rapport qu'il rédige pour l'UNESCO³⁵ sur le travail bibliographique international, rapport dont la qualité sera soulignée dans un article publié par *The Journal of documentation*;³⁶ Il définit ce

³³ Meyriat 1983.

³⁴ Meyriat 1972, p. 325-329.

³⁵ Meyriat 1957.

³⁶ Coblans 1959.

que doit être une bibliographie internationale. Il isole trois critères: l'origine, c'est une publication d'une organisation internationale; l'auctorialité, elle est élaborée par un groupe de compilateurs de nationalités différentes; le contenu, il s'agit d'une sélection critique de plusieurs pays et langues. Il y introduit la question de la langue des notices, de leur traduction, des pratiques bibliographiques nationales. Il pose également la question de la présence des documents de littérature grise – thèses, mémoires, rapports de recherche –, des traductions, des documents multigraphiés venant d'organisations internationales ainsi que des films, des microformes, et des bandes magnétiques. Il semblerait que la question de l'introduction de ces dernières formes documentaires reste ouverte mais il proposera en 1993 une solution, qui s'appuie sur les avancées de la recherche, en limitant la bibliographie à l'écrit, dans l'ouvrage collectif *Les sciences de l'écrit: Encyclopédie internationale de bibliologie*.³⁷ Il y considère que les documents non écrits relèvent de disciplines parallèles à la bibliographie, comme la discographie ou la filmographie.³⁸

Cette position correspond à son implication aux côtés de Robert Estivals dans un groupe de recherche, dont il assure la codirection, qui a pris pour thématique l'écrit et le document.³⁹ Au sein de ce groupe, qui s'attache à réfléchir aux fondements des SIC, ils construisent ensemble le sens de "bibliologie" comme désignant la science de la communication écrite. En s'appuyant sur l'étymologie des mots et sur les derniers travaux conduits en France sur le sujet *l'Encyclopédie internationale de bibliologie* en donne la définition suivante: «la bibliologie [...] se différencie de la bibliographie par son suffixe et par son objet. Logie signifie discours sur, science de; graphie, *graphein* ("écrire", "décrire") description de. La bibliologie, science de l'écrit, vise à expliquer la communication écrite quand la bibliographie cherche à faire l'inventaire, la description et la classification des écrits

³⁷ Estivals - Meyriat - Richaudeau 1993.

³⁸ Meyriat 1993.

³⁹ Couzinet 2000.

imprimés»⁴⁰ et l'article concernant la bibliographie se situe dans le chapitre réservé aux techniques. Dans un autre texte, publié en 1987, il avait déjà proposé une définition de la bibliographie qu'il avait soumise à la discussion d'un groupe de recherche international sur la communication écrite.⁴¹ On retiendra qu'il en fait un «discours descriptif de tout écrit» mais à ce jour nous n'avons pas trouvé les contributions des autres membres du groupe.

C'est là une partie du travail réalisé par Jean Meyriat. D'autres travaux auxquels il est fait allusion dans certains textes restent à retrouver. On peut néanmoins dire qu'au point actuel de nos recherches il a produit une avancée considérable dans la construction des fondements de la bibliologie, de la documentologie et ouvert une réflexion et des débats sur la réalisation des bibliographies internationales. En science politique tout particulièrement il a développé des outils dans lesquels il a accordé une place essentielle aux périodiques. Avec les moyens dont il disposait, il a été un précurseur, en France, de la production de répertoires bibliographiques à partir des revues et de leurs articles. Ce mouvement s'est développé, comme dans la plupart des pays occidentaux, et des institutions de la recherche et de la culture ont pris le relai et mis en place de vastes répertoires de notices bibliographiques tout d'abord, puis de textes dans leur intégralité, avancées permises par la généralisation de l'électronique.

A partir du travail de précision des définitions des outils de référencement de la recherche effectué par les pionniers de la discipline et du rappel du rôle historique fondamental de Jean Meyriat, il est possible désormais de s'interroger sur l'institutionnalisation de ces objets bibliographiques en observant quelques outils numériques qui accordent une place plus importante aux revues et aux publications scientifiques et qui sont au cœur de la diffusion des savoirs dans une société dite de l'information.

Ce travail de définition des outils, des techniques mais aussi et

⁴⁰ Meyriat 1993, p. 29.

⁴¹ Meyriat 1987.

surtout des notions de bibliographie et de bibliologie comme art de faire et science, entraîne la naissance et le développement de structures qui se sont donné pour mission de représenter, répertorier et transmettre les savoirs construits par les chercheurs, quelques soient les disciplines.⁴² Cette publicisation du savoir qui se faisait autrefois au moyen de publications spécialisées (des bibliographies donc) imprimées sont aujourd'hui sur support électronique et de plus en plus spécialisés. Chaque acteur, bibliothèques, instituts de recherche ou d'enseignement, éditeurs, contribue à l'invention et à la maintenance de ce que l'on peut nommer les nouveaux outils de référencement de la recherche.

3. De nouveaux outils bibliographiques: aspect institutionnel

3.1. Le rôle pionnier de l'INIST

Le panorama qui suit propose une sélection de quelques exemples d'institutions représentatives du développement de plateformes numériques françaises. Nous reviendrons rapidement sur le rôle pionnier de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST) qui dépend du CNRS avant de présenter, à titre d'exemple, quelques portails développés par des éditeurs privés, des bibliothèques ou des universités.

L'INIST⁴³ a été fondé en 1988 par le CNRS et a pris la suite de plusieurs centres de documentation scientifique et technique. Il se veut intermédiaire entre les chercheurs, producteurs de savoirs et le public de l'IST en fournissant des produits documentaires et notamment des banques de données documentaires, des copies d'articles (documents primaires) et des bibliographies (documents secondaires) spécifiques et à la demande.

⁴² Couzinet 2008.

⁴³ <<http://www.inist.fr/?lang=fr>>.

Pour collecter, analyser et diffuser les résultats de la recherche mondiale en science, technologie et médecine, ainsi qu'en sciences humaines et sociales (SHS) et en économie, l'INIST propose les portails Refdoc⁴⁴ et BibCNRS en interne pour les chercheurs du CNRS et les banques Pascal et Francis pour les autres publics. En séparant ainsi les accès, on voit que les documentalistes et les analystes qui produisent ces outils ne dialoguent pas ensemble ou tout au moins font une différence entre des usagers producteurs de savoirs et des usagers simplement consommateurs d'IST. L'ensemble de ces prestations et services font apparaître l'INIST comme le dispositif info-communicationnel de la recherche française distinguant un dispositif primaire d'un dispositif secondaire.⁴⁵

Avec les banques de données PASCAL & FRANCIS,⁴⁶ l'INIST est connu dans le monde de la valorisation scientifique et de la distribution de références bibliographiques depuis 1972. Autrefois payant et réservé aux chercheurs scientifiques ou industriels l'accès est largement ouvert et gratuit aujourd'hui. Il met à disposition un patrimoine bibliographique et scientifique issu du signalement de la production essentiellement française mais aussi mondiale.

La banque de données PASCAL couvre l'essentiel de la littérature mondiale en sciences, technologie et médecine. Les périodiques, rapports, actes de congrès... analysés représentent une volumétrie de près de 20 millions de références issus de 3 800 titres internationaux et traitant 150 disciplines. La banque de données FRANCIS, quant à elle, couvre l'essentiel de la littérature mondiale en sciences humaines et sociales à travers 15 disciplines. L'analyse de plus de 4 000 périodiques, d'ouvrages, de rapports, d'actes de conférences et de plus de 30 000 thèses constitue une volumétrie de plus de 2,7 millions de références. Cependant les chercheurs, notamment universitaires, lui reprochent une certaine distance par rapport à leurs attentes, par

⁴⁴ <<http://www.refdoc.fr/>>.

⁴⁵ Couzinet 2009.

⁴⁶ <<http://pascal-francis.inist.fr/home/>>.

exemple ils ne sont pas consultés dans le choix des titres de revues indexées.

3.2. Cairn, une approche éditoriale privée

Avec la numérisation des collections de revues, les plateformes proposent aussi, en plus des référencements bibliographiques (donc des documents secondaires), des articles complets numérisés (donc des documents primaires). L'offre de services documentaire est alors plus vaste et chaque plateforme s'emploie à la développer. On y retrouve par exemple outre certains articles en ligne, des résumés, des mots clés, le plan des articles, etc... autrement dit tout l'environnement documentaire d'un article scientifique.

L'initiative baptisée "Cairn.info" provient de certains éditeurs de revues. On retrouve, à l'origine du projet, en 2005, Belin, De Boeck, La Découverte et Erès, éditeurs de revues de sciences humaines et sociales. En créant ce portail, ils ont mis en commun leurs forces éditoriale, documentaire et communicationnelle. Les outils techniques et commerciaux développés ont rapidement été proposés à d'autres acteurs, notamment publics, comme la Bibliothèque nationale de France et le Centre National du Livre, en 2006, ou les Presses Universitaires de France (PUF) en 2014. Ce faisant c'est le monde de l'édition et de la culture qui se regroupent pour proposer de nouveaux outils de diffusion du savoir en général et des revues scientifiques en particulier. Ce sont par exemple des abonnements à des bouquets de revues ou de collections de livres qui sont commercialisés.

En 2018, le catalogue comprends 488 revues scientifiques (totalisant plus de 200.000 articles, 7880 ouvrages de recherche, 1458 "encyclopédies de poche" (les collections "Que sais-je" des PUF et "Repères" de La Découverte) et 9 magazines de vulgarisation.

3.3. Persée et Open Edition Journals, structures d'appui à la recherche

Ces deux plateformes ont déjà été observées, Persée d'une part et Open Edition Journals d'autre part, qui s'appelait alors Revues.org, dans une étude typologique sur les revues scientifiques d'histoire et d'ethnologie.⁴⁷ Ici nous mettons en avant leur rôle de référencement bibliographique des revues en tant qu'institutions rattachées au monde de la recherche. En se répartissant le signalement et l'accès aux versions numériques des revues de SHS françaises ou francophones qu'elles ont sélectionnées, ces deux plateformes produites par des chercheurs, des bibliothécaires et des documentalistes, intègrent le fonctionnement de la science.

Persée a plutôt une fonction patrimoniale car elle s'occupe de la numérisation des numéros anciens des revues (pour un accès aux collections à N+5). Elle s'inscrit donc dans une démarche de patrimonialisation tout en prenant en compte l'obsolescence faible des revues dans la recherche en SHS. Open Edition Journals offre une visibilité immédiate à des revues scientifiques numériques ou qui proposent une version imprimée et une version numérique, néanmoins certaines ont un embargo variable demandé par les directeurs de publication. Initié en 2003, c'est une unité d'appui à la recherche, une Unité mixte de services (UMS 3602) dans la nomenclature du CNRS, qui réunit l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, le CNRS, l'Université de Lyon et bénéficie du soutien du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Sa mission principale est de valoriser le patrimoine documentaire au bénéfice de la recherche en assurant sa diffusion, son enrichissement et sa préservation.

De son côté Open Edition Journals, intègre son catalogue de 490 revues dans un système documentaire plus vaste comprenant aussi un portail de 5983 livres, 2716 carnets de recherche (Hypothèses.org) et un calendrier d'événements scientifiques (Calenda). Ainsi elle prend en compte un éventail large de supports de la production scientifique et assure un service documentaire adapté à son public.

⁴⁷ Senié-Demeurisse - Roux - Couzinet 2008.

Si dans les premières initiatives de présentation numérique de référencements bibliographiques (celles initiées par L'INIST par exemple), on observait une séparation entre sciences et technique ou entre les chercheurs, producteurs de savoirs et les documentalistes qui sélectionnaient, décrivaient, répertoriaient et signalaient cette production, aujourd'hui nous pouvons dire que le paysage documentaire numérique a changé l'échelle. La prestation bibliographique rendu par la bibliothèque ou le service de documentation du laboratoire passe désormais par les plateformes avec l'appui des pouvoirs publics. C'est également une reprise en main, ou au moins une participation forte des chercheurs, dans la constructions d'outils de réponse à leurs besoins. Le manque de dialogue entre les chercheurs et les documentalistes relevé dans le fonctionnement de l'INIST a fait place à une situation hybride où les éditeurs se sont associés aux institutions publiques (Bibliothèques et universités) et où les chercheurs eux-mêmes se préoccupent de la mise en visibilité de leurs travaux. Elles deviennent ainsi des institutions de la recherche et des bibliothèques et ont pris une place prépondérante dans le développement des bibliographies qui sont de plus en plus spécialisées. Avec Open Edition, on voit naître une nouvelle organisation de la diffusion des savoirs et de la science qui n'hésite plus à rendre publique la science en train de se faire à travers ses carnets de terrain.⁴⁸

Conclusion

L'exercice bibliographique du bibliothécaire, érudit et solitaire dans le référencement des manuscrits, tel celui entrepris par Calimaque, a fait place avec le développement de l'imprimé à un travail de plus grande ampleur qui a nécessité des collaborations. La présence d'un appareil critique sur le texte, sur l'éditeur et sur l'auteur a conduit à penser l'activité comme science.

⁴⁸ Fraysse - Bideran 2017.

Néanmoins, en France, la séparation entre art bibliographique et bibliologie, d'abord comme science du livre puis science de l'écrit, a amené à poser leur différence. Jean Meyriat, fondateur de la science de l'information-documentation, professeur, et par ailleurs directeur d'un centre documentaire s'est employé à élaborer des savoirs théoriques visant à les distinguer de la pratique. On lui doit, dans ce domaine, une réflexion élaborée que nous avons tenté de reproduire ici. Lui même bibliographe, il a produit plusieurs répertoires à partir de la forme particulière d'écrit porté par la revue scientifique. Il a su mobiliser le service qu'il dirigeait et des institutions, dont l'UNESCO est une des plus représentatives, pour établir des listes à l'ambition nationale et parfois mondiale.

Le développement de la science, et avec elle la prolifération de revues scientifiques, désormais vecteurs essentiels de la circulation des résultats de la recherche, combiné à l'avènement de l'électronique, a permis la mise en place de grandes banques de données tout d'abord, en France celles proposées par l'INIST par exemple, puis des plateformes documentaires. Ces dernières sont fondées sur un partenariat multiple et sur un travail collaboratif associant des compétences scientifiques et des compétences techniques. L'art bibliographique en est-il changé pour autant? Si le bibliographe est toujours capable de proposer une prestation au plus près du besoin des chercheurs il est maintenant une organisation aux prestations variées, disposant de moyens techniques étendus et exploitant de grandes quantités de données. Néanmoins l'éclairage apporté par les travaux anciens permet d'appréhender le présent dans ces dimensions techniques, scientifiques et institutionnelles.

Références

- Coblans 1959 = Herbert Coblans, *International bibliographical work: some thoughts on two UNESCO reports*, «The Journal of documentation», vol.15, (1959) n. 3, p. 141-145.
- Couzinet 2000 = Viviane Couzinet, *Médiations hybrides: le documentaliste et le chercheur*, Paris, ADBS, 2000.
- Couzinet - Seniè-Demeurisse, 2009 = Viviane Couzinet - Josiane Seniè-Demeurisse, *Enjeux scientifiques de la diffusion des recherches par l'Institut pour l'information scientifique et technique (INIST)*, in *Dispositifs informationnels: questions de médiation documentaire*, V. Couzinet dir., Paris, Hermès, Lavoisier, p. 141-196.
- Couzinet 2011 = Viviane Couzinet. *Des pratiques érudites à la recherche: bibliographie, bibliologie*, in *Approche de l'information-documentation: concepts fondateurs*, C. Gardiès dir., Toulouse, Cepadues éditions, 2011, p. 167-186.
- Couzinet - Marteleto 2011 = Viviane Couzinet - Regina Marteleto, *Jean Meyriat (1921-2010): figure des sciences de l'information et de la communication françaises et médiateur hybride*, In actes du 2eme colloque international du réseau franco-brésilien MUSSI, *Médiations et hybridations: construction sociale des savoirs et de l'information*. Toulouse, Manifestations internationales de MUSSI, 2011, p. 19-37.
- Couzinet - Fraysse 2018 = Viviane Couzinet - Patrick Fraysse, *Jean Meyriat (1921-2010): des métiers aux professions en science de l'information-documentation*, Colloque CINFORM XIII, Salvador de Bahia, Brésil, Septembre 2017, 2018 (à paraître).
- El Yousfi 1988 = El Yousfi Hanane, *La bibliologie en France, quelques repères pour une approche historique et contemporaine*, «Revue de bibliologie, Schéma et schématisation», n. 20 (1988) p. 19-24.
- Estivals - Meyriat - Richaudau 1993 = Robert Estivals (dir.) Jean Meyriat et François Richaudau (collab.), *Les sciences de l'écrit: Encyclopédie internationale de bibliologie*, Paris, Retz, 1993.
- Fraysse - Bideran, 2017 = Patrick Fraysse - Jessica de Bideran, *Publiciser la recherche: témoignage et réflexions à propos de carnets de recherche en ligne*, in Patrick Fraysse Cécile Gardiès - Isabelle Fabre (dir.), 2017. *Sur*

- les sciences de l'information et de la communication: contributions hybrides autour des travaux de Viviane Couzinet.* Toulouse, Cepaduès-Éditions, 2017, p. 205-224.
- Frieden 1934 = Pierre Frieden, *Bibliographie. Etymologie et histoire du mot*, «Revue de synthèse», (1934) p. 45-52 et 116-119.
- Liste mondiale 1953 = *Liste mondiale des périodiques spécialisés dans les sciences sociales/ World list of social science periodicals*, Paris, UNESCO, 1953.
- Macedo Kerr Pinheiro - Thiesen - Couzinet 2008 = Martha Macedo Kerr Pinheiro - Icleia Thiesen - Viviane Couzinet, *Choc informationnel et culture de l'information: quelle formation à l'information?*, «Sciences de la société», n. 75 (2008) p. 141-158.
- Malclès 1977 = Louise-Noëlle Malclès, *La bibliographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.
- Malclès 1984 = Louise-Noëlle Malclès, *Manuel de bibliographie*, 4eme ed. revue et augmentée par Andrée Lhéritier, Paris, Presses Universitaires de France, 1984.
- Meyriat 1956 = Jean Meyriat, *Bibliographie et science politique*, «Revue française de science politique», vol VI (1956), n. 2, p. 406-412.
- Meyriat 1957 = Jean Meyriat, *Report on general principles governing international bibliographical work*, Paris, UNESCO, 1957.
- Meyriat - Viet 1966 = Jean Meyriat - Jean Viet, *Documentation dans les sciences sociales. Liste mondiale des périodiques spécialisés dans les sciences sociales /Documentation in the social sciences. World list of social science periodicals*, 3eme ed. revue et augmentée, Paris, UNESCO, Préface, 1966, n. p.
- Meyriat 1969 = Jean Meyriat, dir., *Guide sommaire des ouvrages de référence en sciences sociales*, Paris, FNSP et Presses de la FNSP, 1969.
- Meyriat - Saintville 1971 = Jean Meyriat - Dominique Saintville, *Supplément au catalogue général des périodiques reçus par la Fondation nationale des sciences politiques*, Paris, Armand Colin, FNSP, 1971, Avertissement, p. VII-VIII (Bibliographies françaises des sciences sociales, série Répertoires documentaires).
- Meyriat 1972 = Jean Meyriat, *Les "non livres"*, in *Le livre français: hier aujourd'hui, demain*, Julien Cain, Robert Escarpit, Henri-Jean Martin dir., Paris, Imprimerie nationale, 1972, p. 319-331.
- Meyriat 1983 = Jean Meyriat, *Pour une classification des sciences de*

- l'information et de la communication*, «Schéma et schématisation», n. 19 (1983), p. 61-64.
- Meyriat 1987 = Jean Meyriat, *Bibliographie de la bibliologie*, «Revue de bibliologie: schéma et schématisation», n. 27 (1987), p. 80-82.
- Meyriat 1993 = Jean Meyriat, *La bibliographie*, in Robert Estivals (dir.) Jean Meyriat et François Richaudau (collab.), *Les sciences de l'écrit: Encyclopédie internationale de bibliologie*, Paris, Retz, 1993, p. 548-553.
- Meyriat 1994 = Jean Meyriat, *Y a-t-il une place pour une théorie de la documentation?*, «Revue de bibliologie: schéma et schématisation», n. 40 (1994), p. 39-45.
- Provansal 1997 = Antoine Provansal, *Bibliographie*, in *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*, Serge Cacaly dir., Paris, Nathan, 1997, p. 67-71.
- Senié-Demeurisse - Roux - Couzinet, 2008 = Josiane Senié-Demeurisse - Sabine Roux - Viviane Couzinet, *Revue scientifique électronique: contribution à une analyse de leurs mutations typologiques*, in Michel Meimaris et Dimitris Gouscos (dir.), *Enjeux et usages des Technologies de l'information et de la communication (EUTIC): vers une société ouverte. Actes du 3^e colloque international EUTIC (Athènes 7-10 novembre 2007)*, Athènes, Gutenberg, vol. 1, 2008, p. 343-352.

Résumé

Comment participe t-on, en France, à la diffusion de l'information scientifique et technique? La bibliographie est envisagée ici dans sa dimension historique ce qui permet d'évoquer sa définition, sa théorisation et son institutionnalisation. Elle est en effet considérée depuis le XVIIème siècle, dans la lignée de Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, comme une activité de fabrication de répertoires. A ce titre elle est un auxiliaire indispensable aux chercheurs quelle que soit leur discipline académique. Dans cet objectif un enseignant chercheur, Jean Meyriat, Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études et directeur du Centre de documentation à la Fondation nationale des sciences politiques a consacré une partie de son œuvre à la production de répertoires, essentiellement de revues, dans le domaine de la science politique. Par ailleurs fondateur de la science de l'information-documentation française il a théorisé la séparation de l'art du répertoriage, la bibliographie, de la science de l'écrit, la bibliologie. Les banques de données et les plateformes de revues, formes actuelles des répertoires bibliographiques s'inscrivent dans l'accélération de la mise en circulation des résultats de la recherche et sont, désormais, produites par les grandes institutions de la recherche, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ou de la culture, la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Jean Meyriat, Bibliologie, Bibliographie

Bibliography and bibliographers in France: journals for the circulation of science

How do we participate, in France, in the dissemination of scientific and technical information? The bibliography is considered here in its historical dimension which makes it possible to evoke its definition, its theorization and its institutionalization. It has been considered since the 17th century, in the tradition of Gabriel Naudé, librarian of Mazarin, as a directory-making activity. As such, it is an indispensable assistant to researchers regardless of

their academic discipline. For this purpose, a teacher researcher, Jean Meyriat, Director of Studies at the Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris) and Director of the Documentation Center at the National Foundation for Political Science, devoted a part of his work to the production of directories, mainly journals in the field of political science. Moreover founder of the French information science-documentation he theorized the separation of the art, the bibliography, of the science of the writing, the bibliology. Databanks and journal platforms, the current forms of bibliographic directories, are part of accelerating the dissemination of research results and are now produced by the major research institutions, the centre national de la recherche scientifique (CNRS), or culture institutions, the National Library of France (BNF).

Jean Meyriat, Bibliology, Bibliography